



Note d'

Numéro 56
Novembre 2013

information

du SRED

Service de la recherche en éducation
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

L'observation des faits de violence en milieu scolaire à Genève

Dominique Gros

Depuis près d'une décennie, un groupe de coordination stratégique a été constitué au sein du DIP pour mener une réflexion de fond et établir les priorités d'action de l'école publique genevoise face à la problématique de la violence.

Il réunit des représentant-e-s de toutes les instances concernées; il sert de lieu d'échange d'expériences en provenance du terrain professionnel, mais aussi d'espace de partage de connaissances et d'informations, qu'elles soient théoriques ou pratiques.

Trois impératifs orientent la politique du DIP: (i) la prise en compte et la documentation de la complexité de la problématique de la violence en milieu scolaire pour en avoir une compréhension adéquate; (ii) la collecte et la réunion de faits, d'informations et de données permettant de poser un diagnostic actualisé sur la situation dans l'école genevoise et (iii) le renforcement des capacités à remédier aux problèmes identifiés.

De la violence des jeunes en milieu urbain aux faits de violence en milieu scolaire

Dans les années 1990, la violence et l'insécurité s'affirment non seulement comme des sujets omniprésents dans les médias, mais aussi comme objets de nombreuses études, expertises et publications scientifiques dans le monde francophone. Deux domaines semblent retenir plus particulièrement l'attention: il s'agit d'une part des violences urbaines et de l'insécurité dans certains quartiers, et d'autre part de la violence à l'école¹.

En Suisse, la Commission fédérale pour la jeunesse organise, au printemps 1998, un séminaire national à Bienne sur le thème de la violence des jeunes dont les analyses, les thèses et les propositions sont publiées dans un rapport paraissant à l'automne de la même année². A Genève, ce sont les violences urbaines survenues après la dissolution d'une manifestation autorisée de protestation contre la réunion interministérielle du

50^e anniversaire de l'Organisation mondiale du commerce qui ont amené le Conseil d'Etat à commanditer à un collège de trois experts un rapport sur "la violence des jeunes en milieu urbain". Il était demandé aux experts de "mettre en évidence les raisons probablement multiples de ces débordements". Les experts se sont intéressés d'une part au déroulement des manifestations de rue et à leur impact dans la ville et dans les médias, et d'autre part à la métamorphose de la violence dans les rapports individuels et sociaux au sein des sociétés contemporaines³.

Les experts devaient aussi "proposer des pistes de solutions" et pour répondre à cette demande, ils ont formulé 11 recommandations, dont trois font explicitement référence à l'école et à la formation (**encadré 1**). Parmi celles-ci, il est suggéré un enregistrement systématique des actes de violence dans les établissements d'enseignement.

Violence en milieu scolaire à Genève: peu d'études rigoureuses et fiables

Durant leurs travaux d'investigation, les experts avaient constaté que ni les directions générales, ni celles des établissements d'enseignement ne disposaient d'informations fiables sur les violences en milieu scolaire. Une étude, menée par le SRED, viendra confirmer la rareté de travaux rigoureux, fondés sur des données empiriques solides concernant la violence en milieu scolaire genevois⁴. Ses auteurs ont mené des investigations bi-



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Service
de la recherche
en éducation

Encadré 1. Les 11 recommandations des experts

1. Création d'une Commission genevoise pour la jeunesse (CGJ).
2. Enregistrement systématique des faits de violence dans les divers ordres d'enseignement (EP, CO, PO).
3. Au niveau des communes ou des quartiers, mise sur pied de groupes de réflexion et d'intervention violence (GRIV); sur le plan cantonal, création d'un groupe de liaison qui coordonne et fédère les actions des GRIV.
4. Reconnaître les squats comme des lieux possibles "d'intégration à la marge".
5. Dans le traitement "en partenariat" de la violence, il faut clarifier qui fait quoi, et sur quel territoire.
6. L'école et les lieux de formation ont pour mission de construire un rapport démocratique à la loi et aux règles du "vivre ensemble", à travers la mise en application des droits et devoirs liés au respect de la personne et à la citoyenneté.
7. Pour aider les jeunes qui se trouvent dans un "no man's land" à la fin du CO, il faut mobiliser diverses ressources et compétences, en particulier au niveau de l'emploi.
8. Aborder la violence (urbaine) comme une construction sociale, ce qui implique divers acteurs ou partenaires; elle n'est pas réductible à une explication mono-causale.
9. Partant de la couverture des événements de mai 1998 par la TSR, les experts expriment le souhait que soient multipliées les émissions plus approfondies préparées en commun par des journalistes, des spécialistes et des praticiens, afin d'animer un débat public sur un sujet aussi complexe et brûlant.
10. Réfléchir à l'opposition prévention/répression telle qu'elle est abordée dans divers pays européens.
11. Prendre en compte les types d'urbanisation et la politique du logement et envisager leurs conséquences sociales.

bibliographiques, afin d'établir une liste de références et de publications aussi complète que possible des recherches empiriques relatives à la violence en milieu scolaire effectuées dans (ou incluant) des établissements d'enseignement et de formation genevois depuis 1998. Si la bibliographie initiale comptait 400 références (littérature grise incluse), seules 19 ont été finalement répertoriées après analyse de leur contenu, les autres ne reposant souvent que sur des données et informations empiriques peu nombreuses et peu robustes (p. ex. observations effectuées au niveau d'une classe pendant un bref stage).

Le bilan des travaux retenus⁵ montre qu'ils relèvent de diverses approches méthodologiques (relevés institutionnels, enquêtes de victimation, évaluations de dispositifs, de pratiques ou de fonctionnements au sein des classes ou des établissements scolaires, recherches sur des facteurs de risque au niveau des élèves) et renvoient à quatre facteurs explicatifs "classiques" de la violence: culturels (acculturation, conflits culturels), sociaux (inégalités comme sources de frustrations, socialisation défailante), psychosociaux (évolution des sensibilités, changements dans les représentations), individuels (caractéristiques psychologiques, troubles du comportement). A cette époque, la relative rareté d'études empiriques consacrées à la violence en milieu scolaire genevois rend

difficile l'estimation de son ampleur et l'identification des problèmes qui lui sont associés⁶. Pour combler un peu ces lacunes, il est possible de recourir aux données issues de l'enquête internationale *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC).

"L'étude internationale «Health Behaviour in School-aged Children», réalisée sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est une enquête quadriennale sur les comportements de santé des élèves âgés de 11 à 15 ans en Suisse et dans une quarantaine d'autres pays, pour la plupart européens. La Suisse, par l'intermédiaire d'Addiction suisse (anciennement ISPA, Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies), y participe depuis 1986"⁷. Dans le cadre de l'enquête nationale, les cantons qui le souhaitent peu-

vent demander un sur-échantillonnage, afin de disposer de données représentatives à leur échelle et pouvoir ainsi effectuer des analyses fiables au niveau cantonal. Adoptant une définition large de la santé, l'enquête s'intéresse non seulement aux questions de santé physique et psychoaffective des adolescents, mais aussi aux comportements en lien avec la santé (alimentation, activité physique) ou à risque pour celle-ci (sexualité, tabac, alcool, drogues, violence et accidents), ainsi qu'au contexte dans lequel vivent les jeunes (famille, école, ami-e-s).

Pour ce qui concerne les violences à l'école, l'enquête HBSC fournit sur quelques formes d'entre elles (bagarres, vols, racket, brimades, déprédations, menaces) des informations d'autant plus intéressantes qu'elles sont récoltées, anonymement, directement auprès des élèves, tant du point de vue des victimes que de celui des auteurs. Mais ses apports restent limités car elle ne touche que des élèves âgés de 11 à 15 ans et ne couvre donc pas l'ensemble des degrés, elle est quadriennale et, enfin, l'étude de la violence en milieu scolaire n'est pas sa vocation principale.

Penser et agir pour améliorer le climat scolaire: une priorité pour le DIP

C'est en novembre 2004 qu'a été institué un groupe de coordination stratégique au sein du DIP, réunissant autour du conseiller d'Etat des représentant-e-s du secrétariat général, des directions des trois degrés d'enseignement, de l'Office de la jeunesse⁸, du Point⁹ et du Service de la recherche en éducation, afin de participer à l'élaboration d'une politique de lutte contre la violence scolaire, d'établir les priorités d'action de l'école publique genevoise et de faciliter les remontées et le partage autour des expériences menées sur le terrain. Pour répondre à la douzième priorité formulée par le conseiller d'Etat chargé du DIP "Vie dans les établissements scolaires: des espaces à

Encadré 2. Les 5 piliers de la stratégie d'amélioration du climat scolaire

- **la prévention**, qui s'attache à promouvoir un environnement de travail et de vie apaisé, propice aux apprentissages;
- **la participation**, qui passe par exemple par un conseil de classe, l'élaboration d'une charte d'école, dans le respect du droit;
- **le partenariat local** qui étend la participation aux membres de la communauté scolaire externes à l'établissement;
- **la médiation**, qui vise à développer des compétences relationnelles et sociales, notamment pour favoriser une gestion pacifique des conflits;
- **la sanction**, qui s'appuie sur la réglementation et les lois et doit revêtir un caractère éducatif.

(Groupe de rédaction du texte stratégique, 2008)

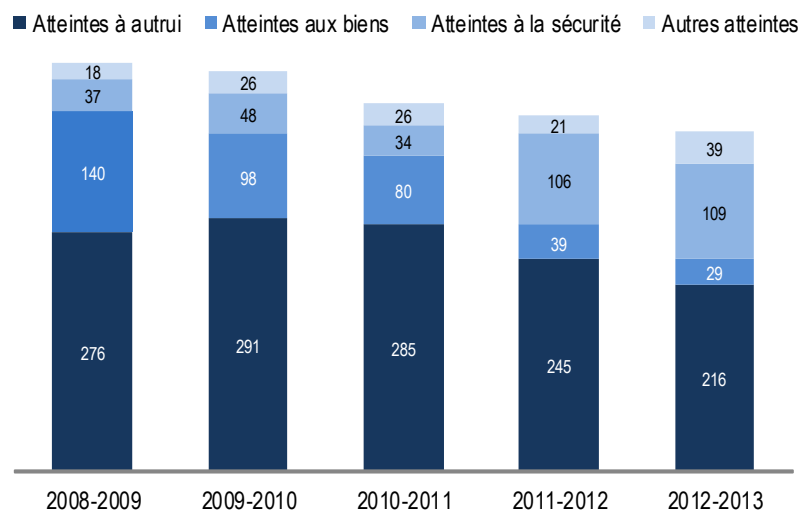
reconquérir¹⁰, une stratégie d'amélioration du climat scolaire reposant sur cinq piliers est définie (**encadré 2**)¹¹.

Une des informations nécessaires au DIP, dans le cadre de la lutte contre la violence en milieu scolaire, consiste à disposer d'une mesure des actes violents qui y ont lieu.

Dans un courrier adressé aux directions générales, les objectifs d'un tel recensement ont été précisés par le département: "Les objectifs de ce recensement sont de disposer régulièrement d'un état des lieux de la situation en matière de violence dans les milieux scolaires (...), de quantifier et de qualifier les faits de violence en termes de types d'actes, de caractéristiques des victimes et des auteurs, de contribuer à l'évaluation des mesures de prévention, d'aider à fixer des priorités ou à définir des actions (...), de fournir des éléments de compréhension sur l'apparition d'actes de violence, d'orienter la conception de programmes de prévention".

En France, le ministère de l'Education nationale a développé en 2001 une application informatique, SIGNA, spécifiquement dédiée au recensement des faits de violence dans les établissements scolaires. En 2004, SIGNA a été mis gratuitement à disposition du DIP. Après une phase de mise au point et d'adaptation de l'application informatique (novembre 2004 à mars 2005), celle-ci a été testée (avril à juin 2005) et son utilisation a donné lieu à une expérimentation sur un échantillon d'établissements des trois degrés d'enseignement (septembre 2005 à juin 2006). Après évaluation, le Conseiller d'Etat chargé du DIP a décidé de généraliser le recensement des actes de violence en milieu scolaire dans tous les établissements publics de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire I et de l'enseignement secondaire II¹² du canton de Genève à dater du 1^{er} janvier 2007. Ce n'est cependant qu'à partir de l'année scolaire 2008-2009 que le recensement a pu être réalisé dans des conditions similaires pour tous les établissements publics genevois d'enseignement par l'intermédiaire de l'application informatique SIGNA¹³.

Graphique 1. Fréquences par catégories d'atteintes (années scolaires 2008-2009 à 2012-2013)



Cinq années d'observation institutionnelle de la violence en milieu scolaire

Le recul des années et la stabilité de certains résultats nous autorisent certains constats.

Le nombre total d'actes de violence recensés dans SIGNA diminue depuis 5 ans ; il est passé de 471 en 2008-2009 à 393 en 2012-2013. Les formes de violence regroupées dans la catégorie des atteintes à autrui (bizutage; insultes graves; menaces graves; racket ou tentative de racket, extorsion de fonds; violences physiques à caractère sexuel; violences physiques avec arme ou arme par destination; violences physiques sans arme) restent majoritaires. Sur cette même période, les atteintes aux biens (dommages au matériel ou aux locaux; dommages aux biens personnels; tags; tentative de vol ou vol) ont considérablement diminué, puisque leur nombre a été divisé par 5 entre 2008 et 2012. Celles concernant la sécurité (fausse alarme [incendie, bombe]; intrusion de personnes étrangères à l'établissement; jet de pierres ou autres projectiles; port d'arme; tentative d'incendie ou incendie) ont connu une

forte augmentation depuis 2011-2012 (**graphique 1**).

Si nous calculons un taux d'exposition des élèves à la violence en milieu scolaire, en rapportant le nombre d'actes recensés à la population scolarisée, nous observons que celui-ci est passé, entre 2008 et 2012, de 7.1‰ à 5.9‰.

C'est dans l'enseignement primaire (EP) que l'on enregistre le moins d'actes de violence et c'est au Cycle d'orientation (CO) que les signalements sont les plus nombreux (**tableau 1**).

Les caractéristiques des populations scolarisées, notamment en termes d'âge des élèves, les tailles des établissements et les différences de contraintes institutionnelles qui ont cours dans les degrés d'enseignement les expliquent vraisemblablement.

Lorsque les auteurs des actes recensés sont connus, ce qui n'est pas toujours le cas, notamment pour les atteintes aux biens, dans deux tiers à trois quarts des situations ce sont des élèves, et très exceptionnellement des membres du personnel scolaire (**tableau 2**).

Par contre, au niveau des victimes, si ce sont le plus souvent des élèves, dans plus d'un quart des cas ce sont des enseignant-e-s ou d'autres membres du

Tableau 1. Fréquences par degré d'enseignement (années scolaires 2008-2009 à 2012-2013)

Niveau d'enseignement	2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
EP	190	40.3	171	36.9	123	28.7	101	24.6	83	21.1
CO	153	32.5	182	39.3	210	49.4	154	37.4	167	42.5
PO	128	27.2	110	23.8	92	21.7	156	38.0	143	36.4
Total	471	100.0	463	100.0	425	100.0	411	100.0	393	100.0

Tableau 2. Proportions d'élèves et de membres du personnel scolaire parmi les auteurs d'actes de violence (années scolaires 2008-2009 à 2012-2013)

Auteurs	2008-2009 %	2009-2010 %	2010-2011 %	2011-2012 %	2012-2013 %
Élèves	64.8	65.0	74.1	65.2	62.4
Personnel scolaire	0.4	0.2	0.7	0.5	1.5

Tableau 3. Proportions d'élèves et de membres du personnel scolaire parmi les victimes d'actes de violence (années scolaires 2008-2009 à 2012-2013)

Victimes	2008-2009 %	2009-2010 %	2010-2011 %	2011-2012 %	2012-2013 %
Élèves	45.8	40.9	49.2	49.1	46.3
Personnel scolaire	27.6	29.8	27.3	27.2	27.2

Tableau 4. Proportions de personnes de sexe féminin parmi les auteurs et parmi les victimes d'actes de violence (années scolaires 2008-2009 à 2012-2013)

Personnes de sexe féminin	2008-2009 %	2009-2010 %	2010-2011 %	2011-2012 %	2012-2013 %
Auteurs	13.8	14.2	11.8	12.9	14.5
Victimes	31.8	30.5	32.0	34.5	30.8

personnel scolaire (tableau 3).

Les différences entre sexes sont nettes et constantes au cours du temps. Alors que la proportion de femmes parmi les auteurs identifiés de faits de violence est inférieure à 15%, en revanche celles-ci représentent environ un tiers des victimes (tableau 4).

En fonction de leur nature, des faits peuvent donner lieu à un signalement auprès d'une instance spécifique (police, services de l'OEJ ou justice); nous avons constaté que c'est principalement auprès de la police (un tiers des cas).

Les suites qui sont données aux expressions de violence en milieu scolaire impliquent essentiellement les établissements eux-mêmes, parfois les directions générales et tout à fait exceptionnellement l'autorité départementale.

Les tendances dégagées sur la durée montrent donc que:

- le nombre de faits de violence recensés dans les établissements d'enseignement publics genevois baisse;
- la quantité des atteintes à autrui va en diminuant, quand bien même ces atteintes restent majoritaires parmi les signalements;
- cinq actes représentent à eux seuls environ les trois quarts des faits enregistrés: les violences physiques sans arme, les insultes graves, les vols ou tentatives de vol, les dommages au matériel ou aux locaux et les menaces graves;
- l'intensité et les formes de violence varient en fonction des degrés d'enseignement, ce qui s'explique vraisemblablement entre autres par les différences de population scolarisée (notamment en

termes d'âge) et de contraintes institutionnelles qui y ont cours;

- les profils des auteurs et des victimes des actes de violence en milieu scolaire restent stables;
- les actes les moins visibles (p. ex. racket ou trafics) sont rarement enregistrés par le dispositif SIGNA.

Le dispositif SIGNA nous amène à constater que les établissements d'enseignement publics genevois sont peu exposés à des faits très graves de violence et que le risque pour les élèves d'y être confrontés est très faible.

Il s'agit d'un constat basé sur un relevé de type institutionnel s'avérant surtout adéquat pour recenser les formes les plus visibles de violence. D'autres manifestations de violence, comme le harcèlement, peuvent être plus difficiles à identifier et c'est pourquoi il importe de compléter ces données par d'autres sources d'informations, notamment issues d'enquêtes auprès des élèves.

Harcèlement et cyber-harcèlement: mesurer et agir

Si SIGNA enregistre les actes de violence visible, la démarche utilisée (recensement institutionnel) n'est pas la plus adéquate pour évaluer l'ampleur des faits peu visibles comme le harcèlement et encore moins le cyber-harcèlement. Or, le harcèlement est, selon Debarbieux (2011), la forme de violence scolaire la plus répandue.

C'est pourquoi une première enquête genevoise de victimation auprès des élèves a été conduite sous la responsabilité de la direction de la scolarité de la

DGPO, en collaboration avec le secrétariat général du département, la DGCO, la DSI-SEM et le SRED, auprès d'un échantillon aléatoire de classes de l'enseignement secondaire¹⁴. La passation en ligne a eu lieu en juin 2012 pour les élèves du CO et en novembre 2012 pour ceux du PO. L'objectif poursuivi était de mesurer les phénomènes de harcèlement et de cyber-harcèlement, afin de mettre en œuvre un plan adéquat d'actions ciblées de prévention et d'intervention, et ce en partenariat avec l'OMP, le SSEJ et Action Innocence.

Des questions ont été posées aux élèves au sujet de trois formes de harcèlement (physique, psychologique et cyber-harcèlement), tant du point de vue de la victime que de celui de l'agresseur. En outre, ils ont été questionnés sur leurs rapports aux médias et technologies numériques¹⁵ ainsi que sur diverses mesures de prévention du harcèlement.

Les victimes de harcèlement

Les élèves se disent plus souvent victimes de harcèlement psychologique (4.7%) que de cyber-harcèlement (1.9%) ou de harcèlement physique (1.7%). Toutes formes confondues, 6.0% des répondant-e-s affirment avoir été victimes d'actes de harcèlement¹⁶ au moins une fois par semaine au cours des trois mois qui ont précédé l'enquête¹⁷. Il n'y a que dans le domaine du harcèlement psychologique que nous constatons une différence de prévalence entre le CO (6.7%) et le PO (3.3%).

Si les filles sont plus souvent victimes de harcèlement psychologique que les garçons, nous ne constatons pas de différence entre sexes pour les autres formes de harcèlement.

Dans les deux degrés d'enseignement, le harcèlement psychologique prend le plus fréquemment la forme de l'insulte; il en est de même pour le cyber-harcèlement. Pour ce qui est du harcèlement physique, il s'exprime principalement par des coups au CO et par des pincements au PO.

Il n'y a pas de différence d'intensité quant à la souffrance ressentie par les victimes selon le type de harcèlement (physique ou psychologique, cyber-harcèlement), par contre les répondant-e-s du PO ont déclaré des intensités légèrement plus fortes que celles et ceux du CO.

Très majoritairement, les victimes déclarent ne pas connaître la raison du harcèlement qu'elles subissent. Les rares fois où les répondant-e-s ont identifié une raison, c'est leur aspect physique qui a été mentionné.

Alors que les victimes connaissent leur(s) harceleur(s), puisque ce sont dans deux tiers des cas des élèves de la même classe, elles ne parlent guère de ce qu'elles subissent et le harcèlement reste une forme de violence difficile à déceler à cause du silence qui y prévaut (tableau 5).

Lorsque des élèves victimes de harcèlement en parlent, c'est le plus souvent à un-e ami-e, à l'exception des élèves du CO victimes de harcèlement psychologique qui se confient surtout à leurs parents.

Qualifier le harcèlement de violence invisible n'est pas un abus de langage, puisque selon nos répondant-e-s, la proportion de cas où un adulte s'est rendu compte de la situation varie de 22.5% pour le harcèlement physique, 22.8% pour le cyber-harcèlement et 30.2% pour le harcèlement psychologique (tableau 6).

Lorsqu'un adulte constate qu'un élève est victime de harcèlement, cela l'amène-t-il à intervenir? Les réactions varient selon les formes de harcèlement. Les interventions des adultes sont très fréquentes dans les cas de harcèlement psychologique (75.6%); elles le sont moins dans ceux de harcèlement physique (36.7%) et de cyber-harcèlement (23.1%).

Ces réactions semblent aussi dépendre du degré d'enseignement fré-

Tableau 5. Proportions de victimes ayant parlé de leur harcèlement

Victimes en ayant parlé	Harcèlement physique (%)	Harcèlement psychologique (%)	Cyber-harcèlement (%)
CO	22.7	50.6	48.3
PO	40.7	47.4	35.7
Total	32.7	49.3	42.1

Tableau 6. Formes de harcèlement, constats des adultes et suites

Harcèlements	Actes n	...constatés par adulte n	...suivis d'une intervention n	...jugée efficace n
Physiques	49	11	4	3
Psychologiques	136	41	31	26
Cyber-	57	13	3	2

Tableau 7. Degré d'enseignement de la victime, constat des adultes et suites

Degré d'enseign.	Actes n	...constatés par adulte N	...suivis d'une intervention n	...jugée efficace n
CO	130	39	29	24
PO	112	26	9	7

quenté par l'élève victime (tableau 7).

Si la proportion d'adultes se rendant compte de cas de harcèlement n'est pas beaucoup plus forte au CO (30.0%) qu'au PO (23.2%), les constats sont plus souvent suivis de réactions lorsque les victimes sont des élèves du CO (trois quarts des cas) que du PO (un tiers des cas). La présence d'élèves majeurs au PO ex-

plique peut-être cette différence. Bien que rares, il apparaît que lorsqu'il y a des interventions d'adultes, elles sont presque toujours jugées efficaces par les victimes.

L'effet le plus manifeste du harcèlement sur les élèves, c'est de les amener à se sentir moins en sûreté, à instiller chez les victimes un sentiment d'insécurité en contexte scolaire (tableau 8). En effet, quel que soit le degré d'enseignement fréquenté, toute forme de harcèlement subie a un impact négatif sur la perception des élèves qui en sont victimes quant à leur rapport à l'école: comparativement à l'ensemble des élèves du même degré d'enseignement, les victimes de harcèlement aiment moins l'école, s'y sentent moins en sécurité, y compris sur le trajet pour s'y rendre.

Néanmoins, les élèves victimes de harcèlement ne semblent pas souhaiter que l'école lutte contre ce phénomène (tableau 9). Dans leur majorité, les élèves du CO comme du PO sont plutôt défavorables à une prévention du harcèlement ou du cyber-harcèlement par l'institution scolaire. Et les opinions des victimes ne sont pas systématiquement plus favorables à une telle prévention.

Les auteurs de harcèlement

Parmi les répondant-e-s à cette première enquête genevoise, 4.3% des élèves reconnaissent avoir harcelé physiquement ou psychologiquement un-e élève ou avoir participé au harcèlement physique ou psychologique d'un-e élève, au moins une fois par semaine au cours des trois mois qui ont précédé la prise d'informations. Pour ces formes de harcèlement,

Tableau 8. Harcèlement et insécurité des victimes

Répondant-e-s	Aime aller à l'école (%)	Se sent en sécurité à l'école (%)	Se sent en sécurité sur le chemin de l'école (%)
CO total	44.6	80.2	80.7
CO harcelés physiquement	27.3	31.8	54.5
CO harcelés psychologiquement	41.8	46.8	53.2
CO cyber-harcelés	27.6	41.4	37.9
PO total	65.8	89.1	84.6
PO harcelés physiquement	48.1	44.4	51.9
PO harcelés psychologiquement	43.9	52.6	59.6
PO cyber-harcelés	53.6	42.9	42.9

Tableau 9. Harcèlement et prévention du harcèlement par l'école

Répondant-e-s	Favorables à la prévention du harcèlement par l'école (%)	Favorables à la prévention du cyber-harcèlement par l'école (%)
CO total	45.8	35.0
CO harcelés physiquement	42.9	40.9
CO harcelés psychologiquement	62.0	41.8
CO cyber-harcelés	37.9	24.1
PO total	42.8	35.5
PO harcelés physiquement	33.3	22.2
PO harcelés psychologiquement	47.4	31.6
PO cyber-harcelés	46.4	32.1

la proportion d'auteurs est un peu plus forte au CO (5.3%) qu'au PO (3.6%). Il y a, en revanche, moins d'auteurs déclarés de cyber-harcèlement parmi les élèves interrogés, puisque le taux d'ensemble s'établit à 1.7%, sans différence notable entre les degrés d'enseignement. La proportion totale d'élèves harceleurs s'élève à 6.0%, tout comme celle des victimes de harcèlement.

Malgré cette équivalence entre taux de victimes et d'auteurs de harcèlement, nos résultats ne montrent pas de lien entre les deux statuts, puisque seuls quelques répondant-e-s isolé-e-s déclarent à la fois avoir subi des harcèlements et en avoir commis.

Les auteurs de harcèlement se ressemblent, quelle que soit la forme choisie de harcèlement. Ce sont, de manière prédominante, des élèves de genre masculin (deux tiers à trois quarts des cas), se recrutant plutôt parmi les plus âgés du degré d'enseignement concerné (13 ans et plus au CO, 17 ans et plus au PO). Ils choisissent leurs victimes très majoritairement parmi les élèves de leur classe.

Les auteurs de harcèlement s'avèrent être des élèves qui aiment moins l'école et qui se sentent moins en sécurité à l'école ou sur son chemin (**tableau 10**), caractéristiques qu'ils ont en commun avec leurs victimes.

Si la prévention du harcèlement par l'école n'est pas plébiscitée par les élèves, il apparaît que les élèves harceleurs sont encore plus défavorables à ce genre de mesure (**tableau 11**).

Conclusion

La première enquête genevoise de victimation menée en 2012 par le DIP auprès d'élèves des degrés d'enseignement secondaires permet de disposer de données locales sur le phénomène du harcèlement. Elle complète le relevé des violences visibles assuré par le dispositif SIGNA.

Son objectif principal est de mesurer la prévalence de diverses formes de harcèlement. En la matière, les résultats obtenus sont cohérents et convergents par rapport à ceux de l'échantillon genevois de l'enquête HBSC 2010¹⁸ qui dénombreait, parmi les élèves de 11 à 15 ans, 6.8% de victimes et 5.5% d'auteurs de harcèlement (fréquence: au moins une fois par semaine). Dans l'enquête 2012 du DIP, les prévalences enregistrées sont au total de 6.0% de victimes et de 4.3% d'auteurs, mais si nous comparons avec les seuls résultats du CO (pour faire correspondre les âges avec HBSC), nous obtenons 8.5% de victimes et 5.3% d'auteurs.

Tableau 10. Harcèlement et insécurité des auteurs

Répondant-e-s	Aime aller à l'école (%)	Se sent en sécurité à l'école (%)	Se sent en sécurité sur le chemin de l'école (%)
CO total	44.6	80.2	80.7
CO harceleurs phys. ou psy.	32.3	62.9	67.7
CO cyber-harceleurs	18.2	54.5	54.5
PO total	65.8	89.1	84.6
PO harceleurs phys. ou psy.	56.5	69.4	71.0
PO cyber-harceleurs	39.3	50.0	50.0

Tableau 11. Harceleurs et prévention du harcèlement par l'école

Répondant-e-s	Favorables à la prévention du harcèlement par l'école (%)	Favorables à la prévention du cyber-harcèlement par l'école (%)
CO total	45.8	35.0
CO harceleurs phys. ou psy.	37.1	19.4
CO cyber-harceleurs	31.8	22.7
PO total	42.8	35.5
PO harceleurs phys. ou psy.	22.6	16.1
PO cyber-harceleurs	25.0	17.9

Nos résultats sont aussi très proches de ceux obtenus dans le cadre d'autres études menées en Suisse.

L'enquête valaisanne sur le harcèlement entre pairs à l'école, réalisée en 2012 auprès de plus de 4000 élèves de l'école primaire âgés de 10 à 13 ans, aboutit au constat que "de manière globale, le taux de harcèlement (dont le harcèlement physique, verbal, sexuel, les vols et le cyber-harcèlement) est relativement bas en Valais (5 à 10%) en regard des chiffres issus de la recherche au niveau international (plutôt autour des 10 à 15%)" (Jaffé, Moody & Piquet, 2012, p. 8)¹⁹.

L'étude longitudinale netTEEN est centrée sur la cyber-intimidation en Suisse. Sur la base de quatre relevés effectués entre novembre 2010 et mai 2012 auprès de 850 élèves de 13 ans de trois cantons (Valais, Thurgovie et Tessin), elle constate une prévalence de 2% de victimes de cyber-harcèlement et de 8% de victimes des autres formes de harcèlement (fréquence: au moins une fois par semaine)²⁰.

La convergence de nos résultats avec ceux d'autres études menées récemment auprès d'élèves de Suisse confirme la pertinence de la démarche et la fiabilité du dispositif, quand bien même certaines améliorations sont encore possibles sur divers plans (questionnaire, conditions de passation, échantillon, p. ex.).

La complémentarité d'informations issues d'un recensement institutionnel (SIGNA) et de données d'enquêtes auprès d'élèves (HBSC et enquête gene-

voise de victimation du DIP) permet d'élargir le point de vue sur la problématique de la violence en milieu scolaire, en confrontant leurs résultats.

Disposer de données et d'informations pertinentes, fiables et vérifiables n'est pas un but en soi et ne répond pas à une pure curiosité scientifique. S'il y a une volonté de prendre la mesure de la violence à l'école, c'est parce que, comme le souligne Debarbieux, "cette mesure est importante pour se prémunir du risque d'exagérer cette violence en entraînant des dérives sécuritaires outrées. Mais tout autant il convient de se méfier du déni de la réalité de cette violence avec son oubli des victimes: la «violence» peut être de bas bruit, mais sa répétition peut entraîner des troubles importants pour ceux qui en pâtissent et pour l'environnement scolaire. **Ni exagération, ni négation**, il est nécessaire d'asseoir rationnellement l'action publique (...). Il faut connaître les types de violence principaux et leur fréquence, les expériences des victimes et les conséquences de leur victimation pour éviter de se faire happer par le fait divers, l'exceptionnel qui recouvre de son bruit la parole des victimes ordinaires" (2011, p. 5).

En compilant et combinant avec rigueur diverses mesures relatives à la violence en milieu scolaire, il s'agit de privilégier l'information par rapport à l'émotionnel, mais aussi d'inscrire l'action dans une perspective systémique de climat scolaire plutôt que de réagir à des faits particuliers et isolés. ■

Notes

- ¹ En témoigne la parution presque simultanée en France des résultats d'un programme de recherches sur les violences à l'école (Charlot & Emin, 1997) et d'une mission sur les violences urbaines (Body-Gendrot & Le Guennec, 1998).
- ² Voir Commission fédérale pour la jeunesse (1998).
- ³ Ces deux parties du rapport au Conseil d'Etat ont donné lieu ensuite à deux publications distinctes: Windisch et al. (1999); Vuille & Gros (1999).
- ⁴ Kaiser & De Marcellus (2009).
- ⁵ Parmi ceux-ci, plusieurs références à des études du SRED (Kaiser & Rastoldo, 2008; Jaeggi, 2006; Davaud, Hexel & Gros, 2005; Gros, Lurin & Pillet, 2004; Achkar de Gottrau & Lurin, 2002; Audigier & Bottani, 2002), la première recherche empirique d'envergure menée notamment au CO autour de la problématique de la violence (Clémence et al., 2001) et deux thèses de doctorat (D'Acremont, 2005; Escofet, 2007).
- ⁶ Depuis lors, de nouvelles recherches ont été effectuées qui permettent de compléter les connaissances en la matière, voir p. ex. Escofet (2011).
- ⁷ Présentation sur la page d'accueil du site Internet HBSC Suisse: <http://www.hbsc.ch>.
- ⁸ Ancienne appellation de l'Office de l'enfance et de la jeunesse.
- ⁹ Ancienne appellation du Service de médiation scolaire "le Point".
- ¹⁰ Beer (2005).
- ¹¹ Stratégie complétée par la mise en place d'un dispositif de soutien aux membres du personnel, victimes de violence par des élèves ou d'autres usagers dans l'exercice de leur fonction, par la signature d'un protocole de collaboration et d'intervention entre les établissements scolaires publics genevois et la police cantonale, ainsi que par la mise en développement d'un concept de gestion et d'intervention de crise (AMOK: attaques de forcenés, tuerie).
- ¹² Les formations tertiaires, les formations pour adultes, ainsi que les centres et institutions de l'enseignement spécialisé ne participent pas au recensement.
- ¹³ Des informations descriptives et explicatives sur SIGNA ainsi que l'ensemble des rapports présentant les résultats annuels sont consultables sur la page internet suivante: <http://www.ge.ch/recherche-education/signa/>.
- ¹⁴ Echantillons finaux de 1179 répondant-e-s âgé-e-s de 11 à 16 ans (591 filles et 588 garçons) pour le CO et de 1742 répondant-e-s âgé-e-s de 13 à 22 ans (805 filles et 937 garçons) pour le PO.
- ¹⁵ Les données récoltées sur cet objet donneront lieu à un traitement et une analyse ultérieurs.
- ¹⁶ En extrapolant à la population des élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire I (au 31.12.2011) et secondaire II (au 31.12.2012), cela représente un total d'environ 2056 victimes de harcèlement.
- ¹⁷ En cohérence avec la définition du harcèlement qui implique la répétition, la continuité dans la durée, il a été considéré, pour l'analyse des réponses, que des actes occasionnels ou espacés dans le temps (1 ou 2 fois par mois) ne relevaient pas du harcèlement.
- ¹⁸ Echantillon cantonal de 991 élèves âgés de 11 à 15 ans (Inglin et al. 2011).
- ¹⁹ Résultat de l'enquête genevoise de victimation 2012: 6.0%.
- ²⁰ Voir Sticca (2011). Résultats de l'enquête genevoise de victimation 2012: 1.9% de victimes de cyber-harcèlement et 6.4% de victimes d'autres formes de harcèlement.

Références

- Achkar de Gottrau L., Lurin J. (2002). *Projet scolaire transitoire pour les élèves en grande difficulté de comportement. Prise en charge partenariale DEP, SMP, SPDJ, FASE. Analyse critique, année scolaire 2001-2002*. Genève: SRED. <http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/2002/projet-scolaire-transitoire.pdf>
- Audigier F., Bottani N. (éd.) (2002). *Education et vivre ensemble. Actes du colloque "La problématique du vivre ensemble dans les curricula"*. Genève: SRED (Cahier n° 9).
- Beer C. (2005). *13 priorités pour l'instruction publique genevoise*. Genève: DIP. http://www.ge.ch/dip/13_priorites.asp
- Body-Gendrot S., Le Guennec N. (1998). *Mission sur les violences urbaines*. Paris: La Documentation Française.
- Charlot B., Emin J.-C. (éd.) (1997). *Violences à l'école. Etat des savoirs*. Paris: A. Colin.
- Clémence A., Rochat F., Cortolezzis C., Dumont P., Egloff M., Kaiser C. (2001). *Scolarité et adolescence. Les motifs de l'insécurité*. Bern, Stuttgart, Wien: Haupt.
- Commission fédérale pour la jeunesse (1998). *Les jeunes: cogneurs ou souffre-douleur?* Berne: CFJ.
- D'Acremont M. (2005). *Les conduites anti-sociales chez l'adolescent: le rôle de l'impulsivité, des capacités de prise de décision, et des biais cognitifs*. Genève: Université (thèse de doctorat).
- Davaud C., Hexel D., Gros D. (2005). *Climat d'établissement: enquête auprès des directrices et directeurs des collèges du Cycle d'orientation*. Genève: SRED. <http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/2005/climat-etablissement.pdf>
- Debarbieux E. (2011). *A l'école des enfants heureux... enfin presque*. Bordeaux & Paris: Observatoire international de la violence à l'école & UNICEF France.
- Escofet P. (2007). *Des corps juvéniles chargés de théorie*. Genève: Université (thèse de doctorat).
- Escofet P. (2011). *Le microcosme juvénile. Sociabilité adolescente, école et violences*. Gollion: Infolio.
- Gros D., Lurin J., Pillet M. (2004). *Les dispositifs relais au Cycle d'orientation. Des mesures prises à l'intention des élèves en grandes difficultés dans quatre collèges du canton de Genève. Etude descriptive*. Genève: SRED. <http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/2004/dispositifs-relais.pdf>
- Groupe de rédaction du texte stratégique (2008). *Penser et agir pour améliorer le climat scolaire. Approche stratégique et inventaire non exhaustif des pratiques*. Genève: DIP.
- Inglin S., Rohrbach W., Bussy A., Delgrande Jordan M., Windlin B., Kuntsche E., Bacher E., & Gmel C. (2010). *Enquête sur les comportements de santé des élèves de*

11 à 15 ans - Une statistique descriptive des données de 2010 du canton de Genève. Lausanne: Addiction Info Suisse.

- Jaeggi J.-M. (2006). *Que pensent les élèves des CO de Vernier de leur école? Perceptions comparées des futurs décrocheurs scolaires et de l'ensemble des élèves. Enquête dans deux établissements de la commune de Vernier*. Genève: SRED. <http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/2006/opinions-eleves-co.pdf>
- Jaffé Ph.D., Moody Z., Pigué C. (2012). "Résultats de l'enquête IUKB & HEP-VS", *Résonances*, n°2, octobre, pp. 8-9.
- Kaiser C.A., De Marcellus O. (2009). *Recensement et synthèse des recherches empiriques relatives à la violence en milieu scolaire effectuées dans des établissements genevois depuis 1998*. Genève: SRED. <http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/2009/violence-milieu-scolaire.pdf>
- Kaiser C.A., Rastoldo F. (2008). *Modérateurs/modératrices dans les bus scolaires: une action de partenariat entre le Cycle d'orientation, les TPG, la police genevoise et l'association des parents de Bois-Caran pour développer la civilité et promouvoir le respect dans les transports scolaires*. Genève: SRED. <http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/2008/mode-bus-scol.pdf>
- Sticca F. (2011). "La cyberintimidation en Suisse: résultats de l'étude netTEEN", *Forum national pour la protection de la jeunesse face aux médias*. Fribourg, 27 octobre 2011.
- Vuille M., Gros D. (1999). *Violence ordinaire*. Genève: SRED (Cahier n° 5). <http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/cahiers/5/violence.pdf>
- Windisch U., Bonzon P., Caraël E., Dupont C., Zimmermann F. (1999). *Violences jeunes, médias et sciences sociales*. Lausanne: L'Age d'Homme.

Liste des abréviations

- CO:** Cycle d'orientation
- DIP:** Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
- DGCO:** Direction générale du cycle d'orientation
- DGPO:** Direction générale de l'enseignement postobligatoire
- DSI-SEM:** Direction des systèmes d'information et Service écoles-médias
- EP:** Enseignement primaire
- HBSC:** Health Behaviour in School-aged Children
- OMP:** Office médico-pédagogique
- PO:** Enseignement postobligatoire
- SSEJ:** Service de santé de l'enfance et de la jeunesse
- SRED:** Service de la recherche en éducation

Les dernières publications du SRED

Rapports de recherche

- ♦ Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones.
F. RASTOLDO, P.-A. WASSMER, A. EVRARD, C.A. KAISER, collab. R. ALLIATA. Septembre 2013, 41 p. [doc. 13.016]
- ♦ Deuxième évaluation de l'expérience de soutien scolaire proposée par l'association Reliance.
J.-M. JAEGGI, I. SCHWOB, collab. Y. HRIZI. Avril 2013, 65 p. [doc. 13.009]
- ♦ Analyse de la transition post-diplôme des détenteurs d'un CFC dual d'assistant socio-éducatif ou d'assistant en soins et santé communautaire. Volées 2010, 2011 et 2012.
R. MOUAD, C. DAVAUD et F. RASTOLDO, collab. G. CHARMILLOT. Décembre 2012, 21 p. [doc. 12.030]
- ♦ Évaluation externe des projets d'établissement de l'enseignement primaire. Rapport de synthèse.
D. GROS, E. GUILLEY, J.-M. JAEGGI, G. SERMET, collab. P. ARNOLD. Juin 2012, 40 p. [doc. 12.021]
- ♦ Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2009.
C. DAVAUD, F. RASTOLDO. Mai 2012, 35 p. [doc. 12.006]
- ♦ Transitions des diplômés des hautes écoles genevoises. Comparaison avec la situation générale en Suisse.
C. DAVAUD, C. KAISER, F. RASTOLDO, collab. R. ALLIATA. Avril 2012, 59 p. [doc. 12.004]

Indicateurs du système d'enseignement

- ♦ Actes de violence dans les établissements publics genevois d'enseignement recensés dans SIGNA. Année scolaire 2012-2013.
D. GROS, H. BAILLON, G. CHARMILLOT. Août 2013, 10 p. [doc. 13.012]
- ♦ Mémento statistique de l'éducation à Genève. Édition 2013.
A. EVRARD. Printemps 2013, dépliant 16 p.
- ♦ Ressources humaines et financières du DIP. Édition 2012.
P.-A. WASSMER, C.-A. BAERTSCHI. Juin 2013, 100 p. [doc. 13.010]
- ♦ L'enseignement à Genève. Indicateurs clés du système genevois d'enseignement et de formation. Édition 2011.
O. LE ROY-ZEN RUFFINEN (coord.). Septembre 2011, 80 p. [doc. 11.012]

Notes d'information

- ♦ No 55 : Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement public pour la période 2013-2016.
F. PETRUCCI, L. MARTZ et A. EVRARD. Juin 2013, 8 p.
- ♦ No 54 : Les évaluations externes dans quelques pays ou régions d'Europe : élaboration, analyses et diffusion.
A. SOUSSI et C. NIDEGGER. Décembre 2012, 8 p.
- ♦ No 53 : Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire.
M. PECORINI, J. LURIN, V. JENDOUBI et E. NAVARRO. Novembre 2012, 12 p.
- ♦ No 52 : Le suivi de la mise en place du REP de 2006 à 2009.
J.-M. JAEGGI, C. NIDEGGER, I. SCHWOB et A. SOUSSI. Octobre 2012, 12 p.
- ♦ No 51 : Les parcours scolaires et les aspirations professionnelles des filles et des garçons : choix individuel ou respect des normes ? E. GUILLEY, L. GIANETTONI, C. CARVALHO ARRUDA, E. ISSAIEVA MOUBARAK NAHRA. Août 2012, 8 p.
- ♦ No 50 : Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement public. Prévisions à court terme et scénarios à moyen-long terme. F. PETRUCCI, L. MARTZ et A. EVRARD. Juillet 2012, 12 p.
- ♦ No 49 : Temps d'enseignement et organisation du temps scolaire dans le canton de Genève.
A. JAUNIN. Décembre 2011, 12 p.
- ♦ No 48 : Les élèves allophones nouvellement arrivés et leur accueil dans le système scolaire genevois.
I. SCHWOB, collab. M. FRIDMAN WENGER, E. GUILLEY et F. PETRUCCI. Août 2011, 8 p.

Informations complémentaires :

dominique.gros@etat.ge.ch, 022 546 71 48

Edition :

narain.jagasia@etat.ge.ch, 022 546 71 14

Version électronique de cette note :

<http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-56.pdf>